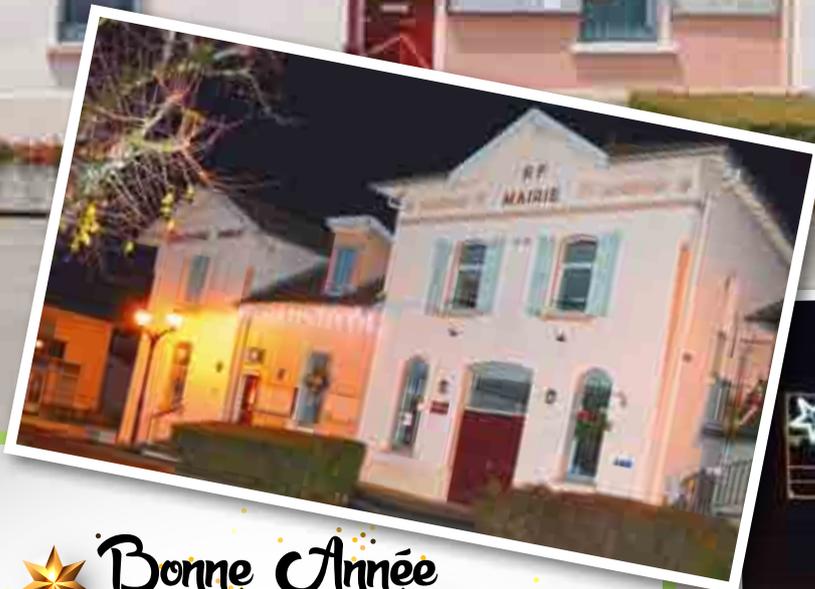


Le Lien Lapeyrouisien

LAPEYROUSE-MORNAY Bulletin Municipal – Décembre 2020 **N°40**



Bonne Année
2021

Sommaire

Le mot du maire - page 2

Projets et réalisations
pages 3 à 4

Vie communale
pages 5 à 18

Etat civil - page 12

Porte de Drômardèche
pages 15 à 17

Vie associative
pages 19 à 27

Mémo utile - page 28

Le secrétariat de la Mairie est ouvert
au public :

Lundi	13H30 à 16H30
Mardi	8H30 à 11H30
Mercredi	FERME
jeudi	8H30 à 11H30
Vendredi	8H30 à 11H30
Samedi	9H à 11H

MAIRIE

Tél : 04 75 31 90 90

Fax : 04 75 31 80 87

mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr

mairie-lapeyrousemornay.fr

Directeur de la Publication
Nicole Durand

Rédaction et Photos
Mairie et Associations
de Lapeyrouse-Mornay

Réalisation / Impression
atelier image 26210 Epinouze

2020 fut pour nous tous, une année hors du commun.

Nous avons dû faire face à des situations que nous n'aurions jamais imaginées quelques mois plus tôt, des difficultés auxquelles nous n'avions jamais été confrontées jusqu'alors. Comme au printemps dernier, notre territoire a été impacté par la Covid 19, mais cette fois le Département de la Drôme a été placé en zone de circulation active du virus.

Confinés, déconfinés, re-confinés mais pas en totalité, couvre-feu, il y a de quoi s'y perdre, il faut bien l'avouer. Pourtant la santé de tous est à prioriser, aussi devons nous scrupuleusement respecter les consignes et ne pas relâcher notre vigilance. Le virus n'a pas disparu et l'expérience nous a appris que trop de négligences peuvent aboutir très rapidement à une nouvelle flambée de l'épidémie. 2020 aura été une année difficile, même très difficile et douloureuse pour certains. Chacun de nous a connu parmi son entourage des cas de Covid avec des formes plus ou moins graves. Nous avons pu compter sur l'engagement des soignants et des personnels de santé tant dans les services hospitaliers, en réanimation ou dans les EHPAD.

Les conséquences de cette pandémie sont nombreuses et de natures diverses : médicales, psychologiques, culturelles, sociétales et bien évidemment économiques. Pour la deuxième fois de l'année, les commerces qualifiés de non essentiels ont été contraints de fermer et avec eux tout un pan de l'économie mis à mal.

Ces confinements successifs nous privent certes de liberté pour nos loisirs, pour la culture, pour les moments familiaux et conviviaux. Cependant celui débuté fin octobre a laissé aux plus jeunes l'accès à l'éducation avec l'ouverture des écoles et des collèges permettant ainsi aux parents de continuer leur activité professionnelle.

Les salles communales ont été fermées, les associations locales sont aussi très impactées car toutes leurs manifestations habituelles ont dû être annulées. La cérémonie du 11 novembre a eu lieu mais en petit comité, le traditionnel repas des aînés de fin novembre a été reporté, la traditionnelle cérémonie des voeux est annulée.

La période que nous traversons est inédite, complexe, éprouvante pour beaucoup, mais soyez assurés que les membres du conseil municipal et moi-même sommes solidaires avec chacun et chacune d'entre vous.

Plus que jamais, nous devons rester mobilisés et déterminés à respecter et à faire respecter autour de nous le port du masque, les gestes barrières et la distanciation physique. car, soyons lucides, la situation ne reviendra pas à la normale avant de nombreux mois.

Je voudrais terminer cet édito par une note plus joyeuse en laissant la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement. Que les fêtes de fin d'année soient pour toutes et tous : une pause heureuse, une parenthèse de bonheur, une bouffée d'oxygène... en attendant une année 2021 porteuse d'espairs.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Nicole DURAND
Maire de Lapeyrouse-Mornay



TRAVAUX EN COURS ET À VENIR VOIRIE

Traverse du village

Afin de réduire la vitesse la pose de feux tricolores a été retenue, ces travaux ont été menés conjointement avec la réfection de la RD 519 réalisés par les services du Département.

La reprise des bordures a été effectuée par la société Eurovia, des fourreaux électriques ont été placés pour alimenter les feux tricolores du carrefour RD 519/RD 121, la bande de roulement a été faite de nuit entre le 7 et le 11 septembre, les riverains avaient alors été informés via une note explicative, enfin les marquages au sol (passages piéton...) ont été réalisés courant octobre.

Un panneau interdisant de tourner à gauche a été installé sur la place de l'église (face au salon de coiffure) afin d'éviter une affluence de véhicules au feu tricolore. Le conseil municipal a convenu que le radar pédagogique de la route de Beaurepaire n'ayant plus d'utilité à cet emplacement sera déplacé quartier de Montanay.

Voies communales

Après recensement des voiries à remettre en état, la commission voirie a proposé :

- la finalisation de la route des Savoyans,
- la réfection d'une partie de la route de la Deroy,
- la réfection de la partie endommagée, cavités par l'incendie d'une voiture, Chemin du grand champ

C'est l'entreprise Eiffage qui a été retenue pour réaliser ces travaux.

La corvée d'enrobée tiède (assurée par les membres du conseil municipal et leurs conjoints) prévue initialement à l'automne n'a pas pu avoir lieu, sera reportée au printemps.

FAUCHAGE/ÉLAGAGE

Les agents techniques sont intervenus Chemin du Rafour pour un élagage le long de la voirie communale. L'entreprise Fayant avait été retenue pour réaliser le fauchage de fin d'année et l'élagage le long de nos voies communales. Le deuxième passage de fauchage a été effectué tardivement (en décembre) et sera accompagné des travaux d'élagage avec notamment celui de la haie de la Route des châtaigniers. La société DILM a réalisé l'élagage des arbres de la

cour d'école et ceux de la place du village.

La matinée « Nettoyons la Nature » habituellement organisée en avril avait été reportée en octobre en raison du confinement. Elle a dû être de nouveau annulée pour cause d'intempéries et sera donc décalée au printemps prochain.

LOCAL TECHNIQUE

Devenant indispensable pour nos agents communaux et afin de se mettre en conformité avec la législation, des locaux ont été créés cette année (en prolongement des garages et de l'atelier) et les locaux existants réaménagés.

Débuté en Juin, les travaux se sont terminés fin novembre. Des réunions de chantier se sont déroulées chaque vendredi matin, suivies par le Cabinet Brouard de Montseveroux (38).

Rappel des artisans ayant participé à cette réalisation :

- Terrassement / VRD / Maçonnerie / Façades :
Entreprise NORMAND Sonnay (38)
- Charpente / Couverture / Châssis de toiture :
Entreprise VAGANAY Solaize (69)
- Menuiseries extérieures / Porte sectionnelle / Menuiseries intérieures :
Entreprise PROPONNET Beaurepaire (38)
- Plâtrerie / Peintures / Isolation :
Entreprise VALLOIRE DECO Beaurepaire (38)
- Carrelage / Faïence :
Entreprise CARROT Sonnay (38)
- Electricité / Chauffage :
Entreprise MARGIRIER Erôme (26)
- Plomberie / Sanitaire / VMC :
Entreprise EGCM MINODIER Anneyron (26)

Nous tenons à les remercier car malgré le contexte sanitaire particulier et les interruptions dues au Covid de certaines d'entre elles, les délais ont été tenus.

LOGEMENT ECOLE

En raison de la situation sanitaire, les travaux n'ont pas pu être finalisés. Ils devraient s'achever courant premier trimestre 2021 avant que le logement ne soit remis à la location.

BIBLIOTHEQUE

Les convecteurs de la bibliothèque ont été remplacés par l'entreprise Dupont.



DEGATS ORAGES

Suites aux orages du 13 août dernier, les bâtiments de la Mairie, de la Poste, la salle des Associations, ont subi de nombreux dommages électriques. Le standard téléphonique de la Mairie a dû être remplacé. L'intervention de dépanneurs a été compliquée en raison de la période de congés, d'où des délais de rétablissement rallongés.

Une déclaration auprès de notre société d'assurance a été effectuée.

TRAVAUX AMENAGEMENT DU SECRETARIAT

Des travaux d'aménagement du secrétariat sont prévus pour le 1er semestre 2021. Les derniers travaux datent des années 1990, le but des travaux est de réduire les consommations énergétiques. Il s'agit principalement de travaux d'isolation par le remplacement des menuiseries et de l'installation d'un système de climatisation. Le recrutement d'une troisième personne au secrétariat, engage également une réflexion quant à l'aménagement des bureaux et de l'espace d'accueil. A ce titre, des demandes de subventions auprès des différentes partenaires publics (CCPDA, Conseil Départemental et Préfecture) ont été sollicitées.

Après le secrétariat, d'autres bâtiments communaux devront faire l'objet de rénovation afin de réduire la facture énergétique.

CONTROLES ANNUELS

En octobre la société DEKRA a procédé aux contrôles électriques des bâtiments communaux.

Les défibrillateurs situés à la salle des fêtes et au stade ont également été vérifiés en cette fin d'année.

Les travaux de ramonage de la Mairie et du bâtiment associatif ont été effectués en décembre par l'entreprise Zappa.



ECOLE

Début septembre tous les élèves reprirent le chemin de l'école de La Rotonde. La rentrée s'est faite avec le même protocole sanitaire qu'en fin d'année en juillet. L'application des gestes barrière est toujours de rigueur avec lavage des mains, distanciation et non brassage des classes. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, les entrées et sorties des élèves sont décalées pour répondre au nouveau protocole ainsi que le port du masque obligatoire pour les enfants des classes élémentaires. L'école compte 157 élèves répartis en 7 classes sous la direction de Manon et des enseignantes Adeline, Anne-Marie, Laurine, Solène, Fanny, en élémentaire, Amandine et Samantha en maternelle secondées par les ATSEM Evelyne, Karine et Christelle nouvellement arrivée.



La désinfection des locaux (poignées de portes, toilettes, lavabos ...) est effectuée plusieurs fois par jour par le personnel communal Sylvie A et Sylvie G pour répondre au protocole en vigueur. Malgré ce contexte si particulier, nous souhaitons à toutes et tous une bonne année scolaire. Petit rappel protocole Covid : **devant l'école le port du masque est obligatoire et la distanciation est à respecter.**



INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE



CANTINE

L'équipe municipale a choisi un nouveau prestataire pour la fourniture des repas à la cantine. Les repas sont livrés par la société Elior en liaison chaude. Ils sont cuisinés dans une structure à taille humaine située à Revel-Tourdan. Elior privilégie les produits frais et locaux. Les jeunes convives semblent bien apprécier les menus.

Là aussi le protocole Covid doit être appliqué avec les gestes barrières et le non brassage des enfants. Les tables sont configurées par classe ce qui compte tenu du nombre d'enfants, 80 à 90, est quelque peu compliqué pour le personnel qui doit faire un nouvel agencement chaque jour.

Pour encadrer tout ce petit monde nous avons Sylvie A, Sylvie G, Karine, Chrystèle et Sandrine en remplacement de Marie-Laure.

Rappel des consignes d'inscription : L'accueil à la cantine s'adresse aux enfants d'élémentaire et maternelle (scolarisés en journée complète). Les inscriptions pour les repas se font par internet sur le portail :

<http://www.portededromardeche.fr/e-services/>

Les réservations des repas sont à faire au plus tard chaque vendredi avant 8h30, pour la semaine à venir. Pour les familles ne disposant pas de connexion internet, possibilité d'inscriptions en Mairie (dans les mêmes délais).

Des « inscriptions exceptionnelles » sont autorisées mais devront obligatoirement être signalées en mairie au 04 75 31 90 90 et confirmées par mail à : mairie.lapeyrouse@wanadoo.fr.

Les désinscriptions sont possibles le matin avant 8h45 en mairie ou par mail mairie.

Compte tenu du très faible délai, le repas de ces « réservations d'urgences » sera facturé 7€.



PERSONNEL

Trombinoscope agents de la mairie



Evelyne, Chrystèle et Karine
ATSEM



Marie-Laure
Cantine et Agence
Postale Communale



Sylvie G. et Sylvie A. Cantine et
garderie



Laure et Sylvie
Secrétariat



Denis
Technique

Recrutement

Depuis la rentrée scolaire, Mme Chrystèle SANDON, ATSEM, a intégré le personnel municipal. Elle a été recrutée en remplacement du départ de Mme Myriam SEMBLAT.



Tél. : 04 74 54 30 75 - Fax : 04 74 54 30 58

38260 Pommier de Beaurepaire

VRD

Terrassement

Assainissement

Aménagement cours

Enrobé

Goudronnage

Entretien voirie

Email : gabillon@wanadoo.fr

Suite à l'offre d'emploi pour le recrutement d'un agent administratif à 28h au secrétariat de mairie, plusieurs candidatures ont été reçues. La personne retenue prendra ses nouvelles fonctions en début d'année 2021.

Télétravail

Durant la période des 2 confinements, le secrétariat de Mairie a dû s'adapter pour continuer d'assurer un service public de qualité. Les horaires d'ouverture ont été modifiés et le télétravail a été mis en place. Ainsi pour répondre à ce nouveau mode de travail, la commune a fait l'acquisition de PC portables mis à disposition des 2 agents du secrétariat.

Stagiaire

Du 26 octobre au 7 novembre une stagiaire en formation au centre de gestion a effectué un stage au secrétariat.



CONVENTION ARCHIVAGE AVEC LE CENTRE DE GESTION

Les archives communales nécessitent une mise à jour au niveau du plan de classement et de la classification. Pour cela des devis ont été sollicités auprès du centre de gestion de la Drôme et de professionnels privés. C'est finalement la proposition du centre de gestion de la Drôme qui a été retenue.



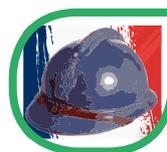
SDED

Des travaux de renforcement de réseaux sont prévus Route de Pact, Route de Moras et Chemin de la Maisonnette avec remplacement de poteaux et câbles. Ces derniers devraient être réalisés en début d'année prochaine.



REPORT RECENSEMENT INSEE

Dans le contexte d'épidémie de Covid-19 que nous connaissons et après une large concertation auprès notamment des associations d'élus et de la Commission nationale d'évaluation du recensement (CNERP), l'Insee a décidé, à titre exceptionnel, de reporter l'enquête annuelle de recensement 2021 à 2022. Les associations d'élus consultées ont unanimement soutenu ce report. Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire, quelle que soit son évolution d'ici à fin janvier 2021.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

En ce 11 novembre, c'est dans un format restreint que s'est déroulée la commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918. Les élus et les représentants des AFN se sont réunis devant le monument aux morts pour un dépôt de gerbe. Madame le Maire, Nicole Durand, lut le message de Geneviève Darrieussecq secrétaire d'état auprès de la Ministre des Armées et donna la liste des militaires tués en mission pendant l'année écoulée. Une minute de silence fut observée suivie de la Marseillaise.



Groupama
Toujours là pour moi.
Assurances Toutes Professions
Accidents - I.A.R.D - Vie - Placements - Epargnes - Retraites
Jean-Claude BONIN
LAPEYROUSE-MORNAY - Tél : 04 75 31 99 43 Port : 06 79 89 84 53
n°ORIAS 7014929 www.orias.fr
Entreprise régie par le code des assurances



Old style garage
Olivier
26210 Lapeyrouse-mornay 06 24 74 96 15

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE



COMMISSION MEMOIRE

Depuis le mois de mars la commission mémoire n'a pu se rassembler à nouveau, la crise sanitaire sans précédent ne nous laissant d'autre

choix que de suspendre nos réunions.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir nous réunir à nouveau, de poursuivre nos discussions et de partager ces moments si privilégiés mais entre le cœur et la raison, et pour la sécurité de tous, la raison l'emporte. Nous pensons très fort à tous les participants et espérons des jours meilleurs pour continuer cette belle aventure.

Beaucoup de courage à tous, restez vigilants et prenez bien soin de vous.



AÎNES

Depuis notre dernière rencontre par le biais du bulletin municipal, la situation sanitaire n'a guère évolué, nous sommes toujours confinés. Les activités de chacun sont très réduites. Le Club, lieu de rencontre incontournable, n'a pas rouvert depuis mars. Tout comme au 1^{er} confinement les élus de la commune ont décidé de faire des appels téléphoniques auprès de nos Aînés pour prendre de leurs nouvelles, voir s'ils avaient des besoins et tout simplement rompre cette solitude. N'hésitez pas de vous rapprocher de la mairie en cas de nécessité.

Notre rendez-vous convivial de fin novembre avec le repas offert par la commune n'a pu s'effectuer. Un courrier a été adressé à chacun début novembre pour les informer du report de cette rencontre. L'équipe municipale a donc fait le choix d'offrir un colis gourmand aux personnes âgées de 75 ans et plus. Il leur sera distribué, aux alentours de Noël, par les conseil-

lers dans le respect des gestes barrières.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Tous nos meilleurs vœux pour 2021 et à très bientôt.

MARCHE HEBDOMADAIRE



Depuis le jeudi 26 novembre 2020, la commune accueille sur la place du village en face de la boulangerie Boulanjury un marché hebdomadaire tous les jeudis de 10h30 à 12h. Vous

pourrez faire vos achats auprès de 4 commerçants : Charcuterie, Fromagerie, Primeur et Poissonnerie. Vous trouverez des produits frais et de qualité, alors n'hésitez pas à venir les rencontrer.



Éclairage sportif
Éclairage public

électricité mabboux
100, route du Paturel - 26600 Erôme
Tél. 04 75 03 31 28 - Fax. 04 75 03 35 98
Email: electricite@mabboux.com
Qualification M3 - TN3

SARL BATI PRO
Maçonnerie générale

FRANCK JOVANOVIC
38260 PALJAY

04 74 79 06 64
06 63 04 45 78

L'IODE, UNE MESURE DE PREVENTION SIMPLE ET EFFICACE EN CAS D'ALERTE NUCLEAIRE

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous habitez dans un rayon de 20 km autour d'une centrale nucléaire

J'ANTICIPE
et je vais retirer mes comprimés d'iode

Gratuit
en pharmacie avec mon bon de retrait*

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service à appel gratuits

En septembre 2019, les riverains situés dans un rayon de 10 à 20 km autour des 19 centrales nucléaires françaises ont reçu un courrier comportant un bon pour retirer ses comprimés d'iode en pharmacie. Cette opération marquait le début de la campagne de distribution d'iode. Organisée par les pouvoirs publics, cette campagne a pour objectif de doter l'ensemble des riverains de la centrale nucléaire de Saint-Maurice-l'Exil - Saint-Alban-du-Rhône de comprimés d'iode nécessaires à leur protection en cas d'alerte nucléaire. Elle vise également à leur enseigner les réflexes pour bien réagir en cas d'alerte nucléaire.

L'iode : une protection efficace en cas d'accident nucléaire

Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, les pouvoirs publics se doivent néanmoins d'anticiper une telle éventualité.

En cas d'accident nucléaire, le rejet d'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire pour la population. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde et peut accroître le risque de cancer de cet organe, surtout chez les enfants.

L'iode stable, administré avant l'exposition à l'iode radioactif, permet de saturer la glande qui, ainsi, ne

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

6 RÉFLEXES
POUR BIEN RÉAGIR

- 1 Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- 2 Je me tiens informé(e)
- 3 Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- 4 Je limite mes communications téléphoniques
- 5 Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- 6 Je me prépare à une éventuelle évacuation

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service à appel gratuits

peut plus capter ou fixer l'iode radioactif. Il est particulièrement recommandé pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : les femmes enceintes (fœtus), les bébés et les jeunes de moins de 18 ans.

Le retrait, simple comme une visite chez son pharmacien

Pour retirer ses comprimés, il suffit de se rendre dans une pharmacie participante (liste sur www.distribution-iode.com) muni du bon de retrait envoyé en septembre 2019. Si des personnes n'ont pas reçu ou n'ont plus en leur possession ce bon, il est possible de se rendre en pharmacie muni d'un justificatif de domicile. La même démarche est possible si l'on est nouvellement installé dans un rayon de 10 à 20 km autour de la centrale de Saint-Maurice-L'exil Saint-Alban-du-Rhône.

Pour en savoir plus, un numéro vert et un site internet. Le site www.distribution-iode.com peut répondre à des nombreuses questions via notamment sa foire aux questions et ses vidéos pédagogiques.

Les conseillers du N° Vert **0 800 96 00 20** (appel gratuit) sont également à votre disposition du lundi au vendredi de 10h à 18h30.

INFORMATION JEUNES RECENSES

Les jeunes recensés sont invités à s'inscrire sur l'espace jeune de majdc.fr, **3 à 6 mois** après avoir effectué leur recensement en Mairie. En effet, un délai est nécessaire au Centre du Service National pour le traitement des fichiers que vous nous transmettez. **Ils ne doivent pas contacter le CIRFA** (Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées) de leur

département pour toutes informations concernant la JDC.

Nous vous rappelons que les administrés doivent contacter le centre du service national de Lyon uniquement :

- Par téléphone au **04.37.27.25.07**
- Par mail sur csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr
- ou pa majdc.fr

BRULAGE DES DECHETS VERTS ET VEGETAUX

Arrêté préfectoral n°26-2020-03-25-004

A compter du 25 mars 2020, tout brûlage de déchets verts et végétaux, tout écobuage est à nouveau interdit selon l'arrêté n°26-2020-03-25-004, dans tout le département de la Drôme, et cela pour des raisons de santé publique et de lutte contre la pollution de l'air.

Dans ce contexte particulier d'épidémie liée au virus Covid-19, dont les symptômes sont respiratoires, et même en période de confinement, le préfet fait appel au bon sens et à la responsabilité de tous pour ne pas créer de gêne supplémentaire de la population, du fait de cette activité de brûlage fortement émettrice de particules fines dans l'air et d'odeurs irritantes. En outre, à une période où les risques d'incendie de forêts et de broussailles recommencent à émerger (début de sécheresse), l'activité de brûlage fait peser des risques supplémentaires de départs de feux. Elle peut donc générer la mobilisation des services de secours ou des forces de l'ordre, à un moment où toutes les forces de sécurité sont mobilisées pour veiller au respect du confinement et au maintien de la sécurité.

Aussi, en cette période de confinement, il est demandé de déposer au fond de son jardin les résidus de taille ou de tonte de pelouse, dans l'attente de pouvoir se déplacer de nouveau dans le réseau des déchetteries locales.

Il est rappelé que :

- des alternatives au brûlage existent, notamment par broyage, par enfouissement, et par utilisation des déchets verts comme paillis ou comme engrais vert. C'est un geste environnemental très bénéfique pour la qualité des sols et bon pour la planète en terme de bilan carbone
- le brûlage de déchets verts est interdit par l'article 84 du règlement sanitaire départemental depuis de nombreuses années, et constitue une infraction pouvant faire l'objet d'une contravention de 3^{ème} classe de 450 € (pouvoir de police du Maire)
- le brûlage de 50 kg de déchets verts (équivalent de 5 à 6 sacs de 50 litres de tonte de pelouse) pollue autant que rouler environ 13 000 km avec un véhicule essence ou diesel récent (Source ATMO AuRA - 2016).

DECHETTERIES DU SIRCTOM, MODE D'EMPLOI



Aller en déchetterie : comment ça marche ?

Que peut-on jeter en déchetterie ? Quelle déchetterie accepte l'amiante ? Quels déchets peuvent être refusés ? Y-a-t-il une déchetterie qui accepte les pneus ? Autant de questions qui nous font venir en déchetterie en croisant les doigts pour que « ça passe » et pour que ce soit encore ouvert.

Le SIRCTOM, Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères, compte cinq déchetteries sur son territoire. A Andancette, Mercurol, Châteauneuf-de-Galaure, Saint-Sorlin-en-Valloire ou encore Sarras, faisons le point sur tout ce que vous devez savoir lors de vos prochaines visites.

Déchetterie ou déchèterie ?

Petit point culture pour commencer : déchetterie ou déchèterie ? Vous saurez désormais que les deux orthographes sont correctes ! De quoi réconcilier ceux et celles en guerre avec la belle mais néanmoins difficile langue française.

Que peut-on jeter en déchetterie ?

Tout... ou presque. Plus concrètement, passons en revue les principales bennes et ce qu'elles peuvent contenir :

- **Dans la benne déblais et gravats** : des cailloux, du béton non armé, du ciment, des parpaings, du carrelage, de l'ardoise, des vitres, des miroirs, ...
- **Dans la benne bois** : des palettes, des caquettes, caisses, planches, contreplaqué, bois de charpente
- **Dans la benne cartons** : des cartons propres, pliés et aplatis, du papier, des journaux et magazines
- **Dans la benne de déchets verts** : des branchages, tailles, souches, élagages mais aussi des tontes, du feuillage, des plantes et petits arbres ... Nos déchetteries sont souvent dotées de deux bennes pour déchets verts selon la taille des déchets. Rapprochez-vous de notre agent sur place qui saura vous guider vers la benne adéquate.
- **Dans la benne DNR (Déchets Non Recyclables)** : des revêtements de sol intérieur, du plâtre, des isolants (laine de verre par exemple), ... Attention, si cette benne porte aussi le nom « Tout-venant » ou encore « Divers », elle n'est cependant pas la benne « joker ». Trions du mieux possible nos déchets pour éviter que certains finissent enfouis alors qu'ils auraient pu être valorisés ! N'hésitez pas à demander conseil à nos agents, ils sont présents pour vous aider.
- **Dans la benne métaux** : grillages, tubes et tôles sans fibrociment, barres métalliques, objets en fonte, casseroles, vieux vélos, landaus, ferrailles,
- **Dans la benne éco-mobilier** : du mobilier d'intérieur, de jardin, de la literie, ... Leur matière importe peu : qu'il s'agisse de plastique, de métal, de verre, ou de tout autre matériau, votre mobilier a sa place dans cette benne. Selon l'état de votre chaise, bureau, etc, nous vous conseillons cependant de considérer la vente si ce n'est le don.

En dehors de ces principales bennes, vous trouverez

également d'autres points d'apports. Vous pourrez par exemple déposer, toujours au sein de votre déchetterie :

- Vos piles et batteries usagées
- Vos ampoules et néons usagés
- Vos cartouches d'encre
- Vos capsules de café Nespresso exclusivement
- De l'huile alimentaire
- De l'huile de vidange
- Du polystyrène

Parmi vos potentiels déchets, on compte également le petit et le gros électroménager. Ces Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) sont de plusieurs types : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, lave-linge, chauffe-eau électrique, fours, micro-onde, plaques de cuisson, téléviseurs, ordinateurs, téléphones, radios, aspirateurs, grille-pains, sèche-cheveux, montres, ...

Peut-être avez-vous des produits chimiques dont vous ne savez pas quoi faire ? Il s'agit de Déchets Dangereux Spécifiques (DDS), autrefois appelés Déchets Dangereux des Ménages (DDM). En déchetterie, vous pouvez les déposer sur la table de pré-tri ou table de dépose Eco-DDS. Vos peintures, solvants, acides, bases, etc. seront stockés en toute sécurité par nos agents avant d'être gérés en fonction de leur spécificité.

Pour les chaussures, le textile et le linge de maison, qu'ils soient juste démodés, un peu boulochés ou tout à fait déchirés, ils trouveront leur place dans un PAV Eco-TLC. Déposez-les secs et propres dans un sac fermé. Concernant le conditionnement de votre amiante, emballez les plaques dans un film plastique ou mettez les morceaux en vrac et plaques cassées dans un sac bien fermé. Étiquetez enfin le résultat « amiante lié ».

Prenez des précautions lors de toute manipulation d'amiante lié. Nous vous conseillons de vous protéger avec une combinaison, des gants et un masque FFP3



FRANCE MATÉRIAUX
CONSTRUIRE ET RENDRE PRO
S.M.B
50, avenue Jean Jaurès 38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04 74 84 70 03
E-mail : smb@smb38.fr
62, avenue Jean Jaurès 38270 BEAUREPAIRE
Tél. 04 74 84 62 83
E-mail : showroom@smb38.fr



DISTRIBUTION SERVICE
547 ROUTE DE MANTHES 38270 BEAUREPAIRE
04.74.19.03.92
CONTACT@D-SERVICE.FR

que vous pourrez jeter en déchetterie dans les sacs fermés. Pensez à mouiller les matériaux pour éviter l'envol de poussières, à démonter les plaques sans les casser et privilégiez le transport en remorque bâchée.

La déchetterie est-elle le bon endroit pour mon déchet ?

Nos déchetteries acceptent de nombreux déchets, avec ou sans conditions. Nous observons cependant depuis quelques années une hausse considérable des apports, notamment dans les bennes les plus tristement populaires : celle des DNR (Déchets Non Recyclables), aussi surnommé « Divers » ou plus communément « Tout-venant ». Ces déchets ne seront pourtant pas valorisés s'ils terminent dans cette benne : le contenu qui y est jeté n'est pas rétrié en aval.

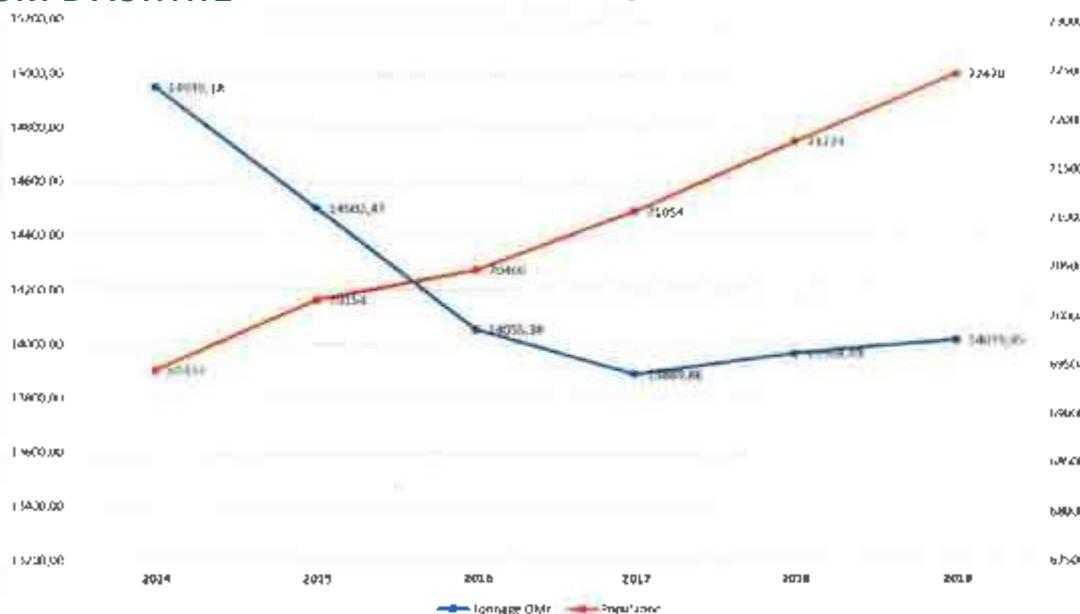
Les agents présents dans nos déchetteries sont disponibles pour toute question ou conseils, et sont présents pour vous indiquer la meilleure benne pour votre déchet. Loin de vouloir vous contrarier, nous avons à coeur de valoriser si ce n'est de limiter nos déchets.

Ainsi, pensez à la benne « Eco-mobilier » pour un vieux meuble, même cassé, ou encore à donner ce dont vous n'avez plus besoin mais qui est encore en état de fonctionner ou de plaire. De nombreuses ressourceries, ou encore associations (Emmaüs, Secours populaire, Croix Rouge, etc) se font une joie de récupérer ce qui n'a plus sa place chez vous pour le revendre ou le donner aux personnes qui en ont besoin ou envie. Certains proposent même de se déplacer chez vous pour vous débarrasser !

Si le don ne vous intéresse pas, passez au troc ou à la revente, même à prix modeste si vous souhaitez faire rapidement du vide ! C'est le moyen idéal de remplir votre porte-monnaie tout en donnant une deuxième vie à ce dont vous ne voulez plus ! Et pour le plus bricoleurs ou créatifs, pourquoi ne pas donner une deuxième vie à votre déchet en le personnalisant ou en le réparant ? On le voit sur nos écrans : le home-staging peut faire des miracles à moindre coût ! Et le web-recharge de tutos et autres Do It Yourself !

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Évolution de la population et du tonnage OMr 2014 - 2019



Papiers - cartons (corps plats) : 3024,34 tonnes ont été collectées en 2019 entre les prestations assurées sur la PAV et les bennes de déchetteries. Cela conduit à un ratio de 41,77 kg/habitant : ratio relativement stable par rapport à 2018.

Bouteilles plastiques et boîtes métalliques (corps creux) : 705,66 tonnes ont été collectées sur le PAV et les colonnes installées sur les 5 déchetteries, soit + 6,55% par rapport à 2018. Cela représente un ratio de 9,75kg/habitant.

Verres : 2045,12 tonnes ont été collectées sur les PAV installées sur les 5 déchetteries, soit un ratio de 33,215kg/habitant. La collecte sélective de ce flux recyclable augmente

de 1,19% par rapport à 2018.

Matériaux divers : 26 100 t 65 tonnes ont été réceptionnées sur les 5 sites en 2019 (tous matériaux confondus hors toner d'impression, capsules et tubes néon), soit une augmentation de + 7,15% par rapport à 2018.

A noter que si les métaux et papiers/cartons occasionnent des recettes, pour autant le montant reversé pour le SIRC-TOM ne permet pas de couvrir les frais occasionnés par la réception, le transport et le traitement nécessaire avant recyclage des produits.

État Civil

NAISSANCES

Sont publiées uniquement les naissances pour lesquelles nous avons eu l'accord express des parents.

Zelda, Marie, Billie JOUIN née le 27 juillet chez Chloé CASSAN et Jérémie JOUIN

Enaya, Céline GUICHARD née le 31 août chez Océane MILLET et Eric GUICHARD

Maya, Lydie, Asma TREHIOU née le 13 novembre chez Nazad SAID et Renan TREHIOU

Ezra BARBANÇON né le 18 novembre chez Léa VEZON et Lucas BARBANÇON



DÉCÈS

GIRARD Hervé, Jacky, François, le 4 septembre 2020 à Bron.

BIDOLET-BOURGIN Eric, le 18 septembre 2020 à Lyon.

NIVON Yvette, Paule née DUMONT, le 2 octobre 2020 à Vienne

GARDE Stéphane, le 9 octobre 2020 à Sonnay

GIRAUD Gérard, Alfred, le 30 octobre 2020 à Vienne

BOUSQUET Ernest, Léon, Michel, le 31 octobre 2020 à Saint-Martin-d'Hères

VALDENNAIRE Jean Gilbert Abel, le 2 novembre 2020 à Jardin

PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DÉPÔT	DEMANDEUR	LIEU	PROJET	ACCORD
22/09/2020	DURAND Bernard	1662 Route de Pact	Création véranda	REFUS LE 16/11/2020
20/10/2020	SCHWARTZMANN Dominique	622 route de la Deroy	Création véranda	En cours d'instruction
12/11/2020	VUILLEMIN Gérard	179 Route du four	Création abri voitures	Accord le 19/11/2020
04/12/2020	GUICHARD Virginie	Route de Fayaret	Rénovation maison	Accord le 19/11/2020

ARRÊTÉ N° 2015183-0024

RÉGLEMENTANT LES BRUITS DE VOISINAGE SUR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que de 8h 30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

ABOIEMENTS CHIENS

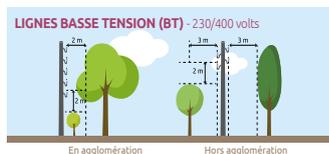
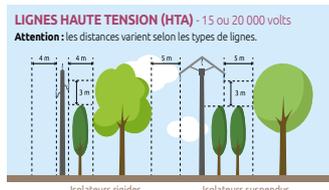
Il est interdit de jour comme de nuit de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, dans une cour ou dans un jardin, ou dans un enclos attenant ou non à une habitation.

ENEDIS : REGLES D'ELAGAGE ET D'ENTRETIEN DES HAIES

Plaquette disponible sur le site Enedis https://www.enedis.fr/sites/default/files/Enedis_plaquette_elagage.pdf

Les règles et les distances

Distances à la construction des lignes électriques (norme NF C 11-201)



Enedis demande que l'élagage soit réalisé en augmentant d'au moins un mètre les distances prévues à la construction des lignes.

DISTANCES DE SÉCURITÉ

L'arrêté interministériel du 17 mai 2001 définit : « la zone interdite à la végétation autour des conducteurs (câbles électriques) avec aucun surplomb de la végétation sur le couloir de l'emprise de la ligne ».

Distances minimales que la végétation ne doit jamais franchir

Réseau	Câble nu	Câble isolé
Basse tension	1 m	0 m (pas de frottement)
Haute tension	2 m	0 m (pas de frottement)

Règles de sécurité

À respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000 V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000 V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service "dépannage" d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service "rénovation" d'Enedis.



CONSEIL N° 1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

CONSEIL N° 2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes.

CONSEIL N° 3 :

Vérifiez que votre assurance "responsabilité civile" prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

Les responsabilités



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
- ou
- le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec Enedis par l'envoi d'une DT-DICT* sur www.reseaux-et-canalisation.enedis.fr

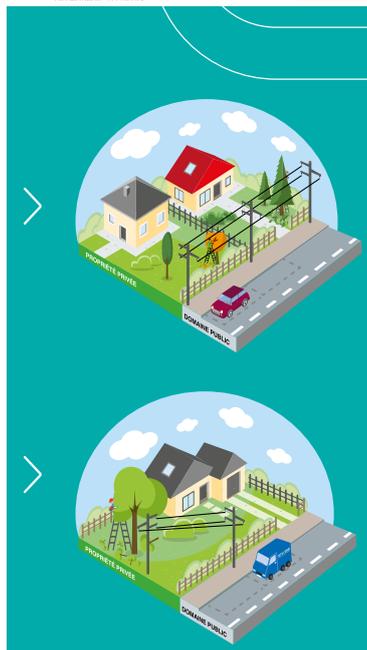
*Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux



L'ÉLAGAGE EST À LA CHARGE D'ENEDIS

Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

« Pour la sécurité de tous, pour éviter des coupures d'électricité »



INFO COVID-19



PERMANENCE CAF

Une permanence d'accompagnement pour la démarche CAF est assurée en Mairie tous les jeudis de 9h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). *Sous réserve de modification ou annulation en raison de l'épidémie.*

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Pour vos demandes de carte nationale d'identité et/ou passeport, vous pouvez vous adresser à la mairie de St Rambert d'Albon. Les informations et les prises de rendez-vous se font par téléphone au : 04 75 31 01 92.

Les pièces à fournir pour une nouvelle carte ou un renouvellement sont :

- Ancienne carte d'identité
- Justificatif de domicile : une facture d'électricité n'est pas acceptée en tant que justificatif
- Copie acte de naissance de moins de 3 mois pour une nouvelle carte
- Une photo d'identité datant de moins de 6 mois



CARTE GRISE

Pour effectuer une demande de carte grise durant la saison estivale, lors de l'acquisition d'un véhicule neuf ou d'occasion, les deux possibilités qui s'offrent à vous sont :

- En ligne, à l'adresse : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>
- Auprès d'un garagiste agréé au SI (Système d'Immatriculation des Véhicules)



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Elle est ouverte du mardi au samedi de :

	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Mercredi	9 h15 - 11 h40	Fermé
Jeudi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Vendredi	8 h45 - 11 h30	14 h - 15 h45
Samedi	9 h15 - 11 h15	Fermé

Levée du courrier :

14 h 30 du lundi au vendredi

10 h 30 le samedi

De nombreux services sont proposés :

Courrier et colis

- Vente de timbres-poste à usage courant
- Vente d'enveloppes prêt-à-poster et d'emballages Colissimo
- Fourniture d'autre produits Courrier / Colis sur commande
- Dépôt des objets y compris recommandés
- Retrait des lettres et colis en instance
- Service de proximité (contrat de réexpédition, procuration, ...)

Services financiers

- Retrait d'espèces sur CCP, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire avec un plafond par période de 7 jours.
- Transmission au bureau pour traitement selon les règles en vigueur :
 - des demandes de services liées au CCP
 - des procurations liées aux services financiers
 - versement d'espèces sur CCP du titulaire, Postépargne ou livret d'épargne avec un plafond par période de 7 jours.

Dans un souci de confidentialité, l'employée de l'Agence Postale Communale, n'a pas accès à vos comptes. Une tablette est à votre disposition à l'accueil de l'agence pour leur consultation.

Porte de **DrômArdèche** Communauté de communes

1/ OBJECTIF EMPLOI : UN DISPOSITIF QUI FONCTIONNE

Le mercredi 4 novembre 2020, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche a signé une nouvelle convention avec Pôle Emploi Auvergne-Rhône-Alpes pour poursuivre la coopération entre les deux entités dans le cadre du dispositif Objectif Emploi, débuté mi-2016. Le dispositif, qui facilite la mise en relation des demandeurs d'emploi et des entreprises a fait ses preuves depuis sa création et son rôle s'annonce d'autant plus important face aux conséquences de la crise sanitaire et économique.

Depuis sa mise en place en 2016, Objectif Emploi a permis à plus de 1 200 personnes de retrouver un emploi en Porte de DrômArdèche. La cellule portée par la communauté de communes et Pôle Emploi connaît bien les entreprises du territoire. Cette connaissance fine des dossiers permet une grande réactivité et l'anticipation des besoins des entreprises, de cibler les bons profils pour les bonnes entreprises. Depuis sa création, Objectif Emploi a également permis l'organisation de nombreux événements comme des sessions de recrutement et des job-datings afin de faciliter les rencontres entre demandeurs d'emploi et entreprises.

2/ SENSIBILISATION DES JEUNES AU MONDE DE L'ENTREPRISE

Le vendredi 13 novembre, plus d'une vingtaine d'élèves du collège Denis Brunet de Saint-Sorlin-en-Valloire, se sont glissés dans la peau d'entrepreneurs. Cette journée « Mini Entreprises », organisée par la communauté de communes en partenariat avec Entreprendre pour Apprendre et le Moulin Digital, a mis les collégiens au défi d'imaginer un produit ou un service innovant.

Un thème d'actualité autour du développement durable

Coachés par des entrepreneurs locaux, les collégiens, répartis en groupes de six, ont planché toute la journée avec un objectif : imaginer un service ou un produit sur le thème de « numérique au service de la préservation des ressources ». Un thème d'actualité qui combine le développement du numérique et la transition écologique.

Du processus créatif à la phase de commercialisation du produit, les élèves ont tout imaginé tels de véritables entrepreneurs, chapeautés par un mentor.

Des lauréats récompensés

Parmi les projets proposés par les élèves, c'est « Fais-moi une place » qui a gagné les faveurs du jury : une application qui recenserait les lits disponibles chez les habitants qui souhaiteraient accueillir des personnes sans domicile fixe.

Les élus et professionnels présents, enthousiasmés par l'énergie de cette jeune génération, se sont félicités de la qualité des projets qui ont vu le jour.

3/ LES CRÈCHES ET LES PISCINES DE PORTE DE DRÔMARDÈCHE : CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE

Des masques transparents « inclusifs » pour les agents des crèches

Les services de la communauté de communes et les crèches en particulier continuent à s'adapter au contexte particulier lié à la crise sanitaire. En plus des protocoles d'hygiène mis en place, les agents des crèches bénéficient désormais de masques transparents dits inclusifs. Ces masques sont utilisés sur certains temps de la journée pour les activités, les lectures, les chansons, afin que les enfants voient la bouche des personnes adultes et puissent donc mieux intégrer le langage.

L'accueil des enfants en piscine

Les piscines continuent d'accueillir les scolaires (primaires, collèges, lycée) et les enfants des accueils de loisirs.

Là encore, un protocole sanitaire très strict a été mis



**Carrelage
Faïence**



tel : 04 74 84 00 41

Applicateur chape liquide

en place pour protéger les enfants et les agents. Un seul groupe par bassin, un agent dédié à l'accueil d'un groupe avec un rappel constant des mesures de précaution et des gestes barrières. Des sens de circulation ont été définis dans les deux piscines pour éviter les brassages. Les vestiaires et les sanitaires sont désinfectés après chaque passage.

La communauté de communes a su, cette fois-ci encore, s'adapter très rapidement aux consignes gouvernementales pour permettre un accueil sans risque des tout-petits en crèche et des enfants pour leurs séances en piscine.

4/ REDYNAMISATION DU COMMERCE LOCAL : OPÉRATION «DE TOUT CŒUR AVEC NOS COMMERÇANTS»

Porte de DrômArdèche
Communauté de communes

DE TOUT CŒUR
AVEC NOS COMMERÇANTS

**15€ dépensés
15€ offerts**

1. Rendez-vous sur portededromardeche.fr
Du 1^{er} au 31 décembre 2020
ou scannez le QR code

2. Achetez un chèque de 15€ à valoir dans un commerce du territoire

3. Porte de DrômArdèche double votre pouvoir d'achat en vous offrant un second chèque de 15€

Plus d'infos sur www.portededromardeche.fr
* Dans les commerces de Porte de DrômArdèche participant à l'opération.

Durant tout le mois de décembre, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche a lancé un dispositif pour soutenir ses commerçants. Il s'agit de la mise en place de bons d'achats en partenariat avec les commerces locaux du territoire.

L'opération s'adresse aux petits commerces particulièrement impactés par la crise sanitaire et économique avec comme objectifs : consommer local, agir pour la

préservation des commerces et des emplois ainsi que pour le pouvoir d'achat des habitants.

Les habitants de Porte de DrômArdèche peuvent générer un bon d'achat en se rendant sur la plateforme dédiée. Ces bons d'achats peuvent être utilisés dans tous les commerces participants.

Pour mettre en place cette opération « De tout cœur avec nos commerçants », la communauté de communes investit 200 000 euros. Une somme conséquente pour une action d'envergure. Si l'opération se termine au 31 décembre 2020, les bons seront valables pendant six mois à compter de la date d'achat des bons sur la plateforme

Le principe

Un habitant achète un chèque-cadeau de 15 euros via la plateforme numérique. En contrepartie, la Communauté de communes Porte de DrômArdèche lui offre le même montant en bon d'achat, ce qui double son pouvoir d'achat !

15 euros versés par le consommateur + 15 euros offerts par Porte de DrômArdèche = 30 euros à dépenser dans les commerces de notre territoire !

Consommer local : un geste militant

En lançant l'opération « De tout cœur avec nos commerçants », la Communauté de communes Porte de DrômArdèche souhaite créer un cercle vertueux à la fois pour les commerçants et pour les habitants.

L'importance de consommer local revient avec insistance depuis le début de la crise sanitaire : en consommant dans des commerces de proximité, l'argent dépensé reste dans l'économie locale.

La fin d'année est habituellement synonyme de fêtes dans les communes avec les traditionnels marchés de Noël. Malgré une situation plus contrainte cette année, les commerçants vont quand même faire vivre l'esprit de Noël. C'est donc l'occasion propice pour faire plaisir à ses proches avec des cadeaux distribués par les commerçants locaux.

5/ LE CENTRE DE SANTÉ : UN PROJET QUI AVANCE

Lancés à la fin de l'année 2019, les travaux devraient être terminés dans le courant du printemps 2021 avec une ouverture prévue dans la foulée.

Les travaux avancent bien et les recrutements aussi. Déjà un responsable, une secrétaire et deux médecins font partie du projet, preuve que cette idée innovante attire des professionnels. A terme, le centre devrait accueillir deux autres médecins généralistes et d'autres professionnels de santé (sage-femme, orthophoniste, infirmière, etc). Il s'agit du premier centre de santé intercommunal avec des professionnels de santé salariés.

Ce premier centre de santé intercommunal en DrômArdèche va permettre de consolider l'offre de santé sur le territoire.

INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE - INFO MAIRIE

Deux studios et des nouveaux locaux pour la crèche intercommunale

En plus du centre de santé, le bâtiment de 1000m² accueillera également deux studios pour faciliter l'accueil des internes et des remplaçants. On y trouvera également les nouveaux locaux de la crèche intercommunale qui accueillera 25 enfants dans des espaces fonctionnels et conçus spécialement pour les tout-petits : biberonnerie, salle de motricité, grand jardin, espace de restauration adapté, etc. Une partie des locaux sera partagée pour des animations et activités du Relais d'Assistants Maternelles.

6/ ASSAINISSEMENT : INAUGURATION DES STATIONS DE ST SORLIN ET EPINOUZE

Le traitement des eaux usées fait partie des compétences de la communauté de communes. Sur le territoire, l'intercommunalité gère 34 stations d'épurations et 440 km de réseaux d'assainissement, ce qui représente 17.000 abonnés.

Depuis 2014, la communauté de communes a entrepris la reconstruction des stations d'épuration les plus anciennes dont la capacité n'est plus adaptée. Déjà six ouvrages ont été réalisés pour un budget d'environ 5,5 millions d'euros. De nouvelles stations ont ainsi été mises en service récemment à Châteauneuf-de-Galaure-Mureils, Hauterives, Ozon-Gachon, Ozon-Avanon, Saint-Sorlin et Epinouze.

Les stations d'épuration de Saint-Sorlin et Epinouze ont été inaugurées le 3 décembre dernier. C'est un système naturel qui a été privilégié pour répondre aux exigences de performances réglementaires et s'insérer au mieux dans l'environnement : le système «filtre planté de roseaux».

Le filtre planté de roseaux : un modèle écologique et facile à entretenir

La filtration des eaux usées est assurée par deux massifs plantés de roseaux. Dans le premier niveau, les eaux traversent différentes couches de matériaux. Les matières en suspension sont retenues à la surface du filtre. Le deuxième étage permet une filtration plus fine.

Les eaux traitées sont ensuite infiltrées.

Ce procédé utilise les capacités naturelles des roseaux et des micro-organismes pour permettre le traitement des eaux usées. Il est très efficace (élimination de près de 90% de la pollution) sans être énergivore.

7/ LES PERMANENCES HABITAT

La Communauté de communes Porte de DrômArdèche aide les propriétaires dans la réhabilitation et la rénovation de leur logement.

Vous souhaitez être accompagné pour mener à bien vos projets : rénovation énergétique, adaptation de logement à la perte d'autonomie ou remise en état d'un logement en vue de sa location ?

Avec Objectif habitat la communauté de commune vous propose de bénéficier d'un accompagnement sur mesure sur tout le territoire : conseil par téléphone, sur site, visites conseil à domicile gratuites et mobilisation d'aides financières.

Pour en savoir plus, contactez-nous par téléphone au : 04 75 23 54 46

ou par mail habitat@portededromardeche.fr

Permanences Conseils Habitat Janvier et Février 2021 : Les conseillers de Soliha Drôme vous reçoivent en Mairie.

ST RAMBERT D'ALBON	SARRAS	CHATEAUNEUF DE GALAURE
Jeudi 14/01 Jeudi 28/01 Jeudi 11/02 Jeudi 25/02	Jeudi 14/01 Jeudi 11/02	Mardi 12/01 Mardi 9/02
de 10h00 à 12h00 à la mairie de Saint Rambert d'Albon	de 10h00 à 12h00 à la mairie de Sarras	de 9h00 à 11h00 à la mairie de Châteauneuf de Galaure

Merci aux propriétaires de se munir de leur dernier avis d'imposition pour connaître leur éligibilité aux subventions.



PÔLE BOIS
189, CHEMIN DE COMBALON
38270 BEAUREPAIRE

PÔLE ALU
950, ROUTE DE LA VALLÉE
26390 HAUTERIVES

RGE
QUALIBAT

CONCEPTION, FABRICATION ET POSE

Fermetures en bois, alu et mixte bois/alu
Tout type de parties... Toute catégorie de fenêtres... Agencement et finition...

www.proponnet-menuiserie.com

Tél. : 04 74 84 64 23 - FAX. : 04 74 84 77 56
contact@proponnet-menuiserie.com

MYPREDICT, L'APPLICATION QUI VOUS MET EN SÉCURITÉ FACE AUX INTEMPÉRIES.

Aujourd'hui face aux risques, chaque citoyen doit être en mesure d'adopter les bonnes attitudes pour assurer sa sauvegarde, celle de sa famille et celle de ses biens. Pour cela, la société Predict, filiale de Météo-France, a développé l'application mobile myPredict, qui vous avertit par anticipation en cas de risques hydrométéorologiques (inondation, orage violent, submersion marine, tempête, forte chute de neige, températures extrêmes). Dédié à la sauvegarde des citoyens, cet outil accessible à tous complète notre dispositif préventif. Nous vous invitons à télécharger l'application myPredict pour vous permettre d'être encore mieux informé sur les risques pouvant vous concerner lorsque vous êtes sur notre commune, ainsi que lors de vos déplacements, et pour être conseillé sur l'attitude à adopter.

Des avertissements pour vous et vos proches, une visualisation cartographique de la situation et des conseils préventifs

En cas de risque vous concernant, des avertissements gradués et personnalisés vous sont transmis directement sur votre portable. Grâce à la visualisation de la dynamique des précipitations et des pictogrammes qui vous informent sur les risques induits, vous pourrez mieux adapter votre comportement. Des conseils comportementaux gradués vous sont proposés afin de vous permettre d'anticiper et de vous préparer en prenant les mesures appropriées à chaque situation.

Avec la possibilité de sélectionner jusqu'à 5 localités de votre choix, vous pouvez également être avertis pour vos proches et être en capacité de savoir à tout moment s'ils

sont susceptibles d'être confrontés à un risque pour les en informer. L'activation de la fonction « Géolocalisation Live » vous permettra d'être informé à tout moment sur la localité où vous vous trouvez. L'application myPredict vous permet de partager les informations dont vous bénéficiez directement avec vos contacts ou via les réseaux sociaux. Il vous est également possible de contribuer à l'appréciation de la situation et à la sécurité de tous en partageant vos observations de terrain par l'envoi de photos commentées. Enfin, l'application propose aussi de vous accompagner lors de vos déplacements, en France et à l'étranger.

Les atouts de l'application myPredict :

- Des avertissements gradués et personnalisés pour vous et vos proches, selon les localités que vous avez choisies
- Une information expertisée 24h/24 et 7j/7 relative aux risques diagnostiqués tant en France qu'à l'international
- La visualisation des précipitations en cours et des risques induits sur un fond cartographique pour vous permettre d'anticiper et de vous situer
- Des conseils préventifs gradués et adaptés à chaque risque pour vous permettre d'adopter les bons réflexes
- Des informations pouvant être transférées à votre entourage pour contribuer à sa mise en sécurité
- La possibilité de partager en direct vos observations par la transmission de photos et commentaires
- Des prévisions météorologiques horaires et quotidiennes selon les localités de votre choix

L'APPLICATION MYPREDICT PAS À PAS

Rendez-vous sur le site mypredict.app ou directement sur les plateformes de téléchargement Google Play ou App Store



• Associations

L'année 2020 n'aura pas été une année « associative ». Dès mi-mars toutes les activités prévues par les associations ont été stoppées par la Covid. Toutes pensaient bien reprendre après la pause estivale. Ce fut le cas pour certaines mais la reprise a été de courte durée alors que d'autres étaient toujours à l'arrêt. Fin octobre le nouveau protocole se durcissait et interdisait l'accès aux salles communales et les regroupements.

Toutes ces activités créant un lien social est un manque pour chacun d'entre nous, mais tout comme le dit le proverbe « Après la pluie vient le beau temps » donc soyons optimistes, des jours meilleurs vont arriver !

Nous vous rappelons que du matériel communal peut être mis à votre disposition gracieusement pour toutes vos manifestations. Il est souhaitable d'anticiper les réservations auprès du secrétariat de mairie.

• Sou des écoles

Cette année, deux nouveaux membres ont rejoint le bureau du Sou.

Bureau 2020/2021 : Président : Micaël DA SILVA, Vice-président : Rifat CETINBAS, Secrétaire : Léa COYNEL MESSENGER, Vice-secrétaire : Cécilia LAMPIS, Trésorier : Florian MONTESANO, vice trésorière : Elsa JOVANOVIC.

Le Sou, ce sont des membres bénévoles qui œuvrent pour proposer au sein de notre village, diverses manifestations afin de contribuer au financement de matériels, d'activités culturelles et pédagogiques, ou encore de sorties scolaires pour les enfants de l'école. La crise sanitaire actuelle nous a conduit à annuler bon nombre de manifestations tels que la vente de gâteaux confectionnés par les enfants de l'école,

le traditionnel Loto du SOU ou encore la matinée couscous...

Toutefois, en respectant le protocole sanitaire, nous avons pu maintenir la vente d'agrumes ainsi que la vente de chocolat en collaboration avec la Boulangerie.

Cette année, sous réserve que les conditions le permettent, la matinée boudin se tiendra le dimanche 10 janvier 2021. Vous pouvez retrouver toutes les informations du Sou ainsi que les dates de notre calendrier en suivant notre page Facebook : Sou des écoles de Lapeyrouse.

Nous tenions à remercier les anciens membres du bureau ainsi que toutes les personnes qui œuvrent à nos côtés et qui sont présentes lors de nos réunions et/ou manifestations.

• Les amis des vieux outils

Malgré le contexte actuel l'association « les Amis des Vieux Outils Agricoles du Grand Bois » vous présente tous ses vœux pour les fêtes de fin d'année. Nous avons, malgré tout, passé une bonne journée du patrimoine avec plus de visiteurs que nous le pensions !!!

Merci à tous !



David
MORCILLO
Artisan carreleur

Pose carrelages / faïences



**722 Chemin du Murinais
26210 EPINOUBE**

☎ 04 75 31 62 44

☎ 06 62 16 62 44

Gym et Marche Nordique

En septembre dernier les cours ont repris en respectant un protocole sanitaire strict (port du masque à l'arrivée et la sortie, friction gel hydroalcoolique, marquage au sol) mais hélas ils ont été suspendus en cours d'année suite au covid 19 jusqu'à nouvel ordre.

L'association s'engage à rembourser la cotisation perçue au prorata des cours non effectués.

Inscription possible en cours d'année, tarif dégressif...

Renseignements au 06 31 08 29 97

Dimanche 21 février 2021, nous organisons notre 5ème RANDO CARNAVAL si la situation sanitaire le permet au départ du stade de Lapeyrouse mornay Nous vous attendons nombreux !

Excellente année 2021 à tous !

COURS	HORAIRES	TARIFS pour l'année
ZUMBA avec Alexis à la Salle des Fêtes	LUNDI de 20h30 à 21h30	90 euros pour le cours du lundi et/ou jeudi
GYM (renforcement musculaire, circuit training, step) avec Françoise à la Salle des Fêtes	JEUDI de 20h à 21h	
MARCHE ACTIVE Départ du stade pour les 2 premiers cours ensuite lieux variés	VENDREDI de 18h30 à 20h30	10 euros

• Amicale Don du Sang Epinouze

Savez-vous qu'il existe une amicale des Donneurs de Sang à Epinouze ?

5 collectes par an sont effectuées à la salle des fêtes d'Epinouze et la COVID n'a pas freiné les donateurs de toute La Valloire. Les collectes se déroulent dans le strict respect des consignes sanitaires actuelles avec prise de RDV préalable.

Les dernières collectes de l'année, ont permis d'accueillir le 11 septembre, 64 personnes (3 nouveaux, 58 poches prélevées) et le 6 novembre, 85 personnes (2 nouveaux, 77 prélèvements).

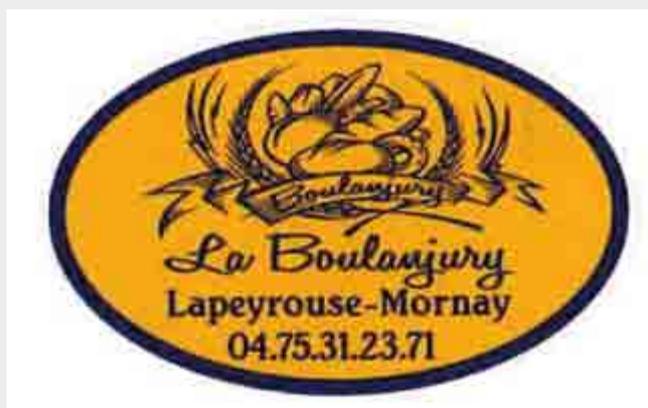
Le bilan 2020 s'avère très positif, car 353 donateurs ont été accueillis, soit une moyenne de 70 par collecte.

En dehors des collectes, la seule manifestation du semestre à laquelle l'amicale a pu participer est le forum des associations organisé le 5 septembre à St Sorlin en Valloire où les demandes de renseignements sur les différentes formes de don ont été nombreuses. Au printemps 2021 si la situation sanitaire le permet, l'amicale organisera une randonnée. L'assemblée générale se tiendra le samedi 6 février.

La 1^{ère} collecte de 2021 aura lieu le vendredi 8 janvier sur RDV au 04 75 82 44 05 ou sur le site : mon-rdv-dondesang.

Les autres collectes se dérouleront les vendredis 12 mars, 11 juin, 3 septembre et 5 novembre.

Vous pouvez nous rejoindre, pensez qu'un don permet de sauver 3 vies !





• Club Informatique & Multimédia

L'année 2020 a été un peu chaotique avec un premier confinement. Le club a immédiatement réagit en proposant un concours photo à ses abonnés. La photographe de la plus belle photo, élue par les abonnés, a reçu un cadeau.

Le club a aussi organisé, via visioconférence, des ateliers inédits comme le montage vidéo avec trucages ou la création d'avatar (Représentation d'un utilisateur sous forme d'image). Tous ces nouveaux ateliers, comme les précédents sont réalisés avec des logiciels gratuits et en français.

Au dé-confinement, le club a poursuivi ses ateliers en présentiel en respectant scrupuleusement les gestes barrières. La nouvelle saison a commencé sur les chapeaux de roues. Le club a participé activement à l'organisation du forum des associations qui s'est déroulé début septembre et a engrangé de nombreuses inscriptions.



D'ailleurs, le démarrage des ateliers à Lapeyrouse a fait salle comble. De nombreux lapeyrousiens et nombreuses lapeyrousiennes l'auront certainement remarqué. Malgré le nouveau confinement, le club a rebondi et proposé une nouvelle expérience de téléformation. Au dé-confinement, nous aurons la joie de retrouver nos abonnés en présentiel, même salle, même horaire. Victime de leur succès, tous les ateliers en début de semaine sont complets ou bien avancés. Cependant, vous pouvez encore vous inscrire toute l'année pour les ateliers du samedi matin.

Et pour ceux qui auraient l'âme d'un formateur, et qui souhaiteraient transmettre leurs connaissances, nous aurons plaisir à les accueillir en tant que bénévole.

• Comité des fêtes

En raison de la crise sanitaire, la bourse aux jouets a été annulée.

Le samedi 5 décembre, nous avons installé les décorations de Noël dans le village et le sapin devant la salle des fêtes.

Si les conditions nous le permettent, nous organiserons l'assemblée générale en début d'année.

En espérant que les manifestations soient de nouveau possibles en 2021 pour vous retrouver.

En attendant prenez soin de vous, bonnes fêtes de fin d'année



Particuliers - Professionnels Associations

VINS - SPIRITUEUX - BIÈRES - CAFÉ

La Cave à Didier

38270 BEAUREPAIRE

C10
DIDIÉR SEGUI

Lundi 9h - 12h / 14h - 17h, mardi au samedi 9h - 12h30 / 15h - 19h15
ZA les Fromentaux Rte de Lens Lestang - 38270 BEAUREPAIRE

www.didier-segui.fr **04 74 84 36 93** lacaveadidier@didier-segui.fr



• Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est de nouveau accessible...

Nous sommes heureux de pouvoir vous rencontrer, profiter de ces moments pour choisir un roman, un documentaire ou une bande dessinée.

Le livre représente un moment de liberté, d'évasion, de détente.

N'hésitez pas à nous rendre visite, de découvrir les différents ouvrages qui sont mis à votre disposition. Nous avons des échanges réguliers avec la médiathèque de Saint-Vallier, qui met à notre disposition environ 500 ouvrages renouvelés périodiquement, en plus des 800 ouvrages de votre bibliothèque.

Chaque fin d'année, nous nous efforçons d'acquérir les dernières parutions en tenant compte des choix de nos lecteurs. Vous avez également la possibilité de réserver un livre. Nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les animations ou expo-

sitions à venir, à cette période.

Nous gardons l'espoir de vous voir prochainement à la bibliothèque, non sans vous rappeler que l'adhésion est toujours de 10,00 € en année civile pour adultes à partir du mois de janvier et gratuite jusqu'à 18 ans. Une visite n'engage en rien.

Nous avons besoin de vous lectrices, lecteurs pour que votre bibliothèque soit toujours active et recherchons des personnes pour intégrer notre petite équipe.

Céline, Françoise, Isabelle, Marie-Hélène, Nathalie et Patrick forment cette équipe.



Nous vous souhaitons de bonnes lectures et de bonnes fêtes de fin d'année.

• Amicale des anciens d'AFN

Ce deuxième semestre 2020 est placé pour nous sous la ligne de la tristesse.

Au mois d'août nous apprenons la mort de Mme Petit épouse de notre camarade Jean Claude de Beaufort. Au mois d'octobre c'est Mme Nivon Yvette épouse de notre ancien Président fondateur de l'amicale, qui nous quitte.

Aux familles nous présentons nos sincères condoléances. Le 7 novembre une plaque souvenirs en présence de la famille fût déposée sur la tombe d'Yvette et Robert.

Le 11 novembre, en raison du covid-19, c'est

une représentation du Conseil Municipal et de membres des AFN, 6 personnes au total. Mme Nicole DURAND, Maire de Lapeyrouse Mornay, présidait la cérémonie devant le monument aux morts où une gerbe fût déposée. En espérant vivement que cette fin d'année nous annonce de bonnes nouvelles, nous vous adressons nos vœux de bonne santé pour 2021.

Restons vigilants, respectons les consignes.

Thierry CHANUT
artisan ébéniste
création et fabrication meubles, cuisines, dressings, ...
L'ATELIER DU BOIS VIEUX
www.atelier-du-bois-vieux.fr
06.86.08.90.20
ebenisterie.chanut@hotmail.fr

EURL FAYANT 06.75.33.97.24
FAUCHAGE
DEBROUSSAILLAGE
ELAGAGE
37% boucle du tonnelier
38260 PALAY
christophe.fayant@hotmail.fr



• Elan de la Valloire

Peu de nouveautés depuis juillet dernier. Après un été assez calme suite à la Covid (seulement 2 semaines ont été louées en Août) nous sommes assez inquiets pour la saison d'hiver. Pourtant les réservations sont là. Mais aurons-nous l'autorisation de louer pour Noël et Jour de l'An ? Depuis le 2^{ème} confinement, l'association tourne au ralenti, tout en assumant les travaux réguliers d'entretien. Cela nous pose de nombreuses questions car les frais fixes du grand chalet sont très importants, certains augmentant même beaucoup chaque année. Nous avons dû également arrêter les travaux engagés sur la petite structure du chalet Madone pour le moment, par



manque de rentrée d'argent. Jusqu'à ce jour, nous avons bien géré cette situation financière compliquée, mais combien de temps pourrions-nous tenir si cette pandémie dure encore ?

Malgré tout, nous gardons espoir. Nous souhaitons que notre chalet puisse toujours donner l'occasion d'offrir au plus grand nombre les plaisirs de la montagne, et qu'il continue de faire connaître aux jeunes l'expérience d'un bon Vivre Ensemble.

Dates à retenir : (si la situation sanitaire le permet)

DINER - CONCERT le Samedi 13 Février 2021 salle des Fêtes d'Epinouze à 19 h. Pour les réservations du chalet (vacances, fêtes de famille, anniversaires...)

pensez à appeler Yvette au :
06 32 00 06 27 ou 04 75 31 73 28

Et pour consulter le site : www.chaletdeshugues.fr



• Club Auto Nostalgie 26

Chers collectionneurs, tout d'abord, je vous espère tous en bonne santé dans cette période qui trouble toutes nos activités. L'Assemblée Générale du mois de janvier reste en suspens jusqu'à nouvel ordre. La matinée festive du mois de mars en est au même point. La Mécanibourse du mois de mai à Beaurepaire reste elle aussi en suspens. En attendant des jours meilleurs, il ne reste qu'à s'occuper de nos voitures pour qu'elles soient au point pour les beaux jours

Je vous souhaite à tous de prendre soin de vous.

Michel FENOMINO, président

• Tennis de Lapeyrouse

Avec un début de saison retardé par l'arrivée du COVID-19, et ensuite par un deuxième confinement, le club de tennis de Lapeyrouse-Mornay a enregistré très peu d'adhérents cette année.

Nous avons annulé la manifestation que nous devions faire en octobre. Des mesures sanitaires à ce moment-là, rendaient très compliqué la gestion de cette matinée.

Les activités sportives individuelles en extérieur étant autorisées depuis le 27/11, les cartes sont donc toujours mises en vente à la mairie. Activité possible dans la mesure du respect des gestes barrières, ainsi que les mesures annoncées par le gouvernement (durée maxi de 3 h, déplacement de moins de 20 km,...).

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, et prenez bien soin de vous.

Le bureau.

ETS ZAPPA Sylvain

PRO D MULTI

Solution d'Hygiène réfléchie

- Dératisation
- Désinsectisation
- Destruction Guêpes & Frelons
- Dépigeonnisation
- Piégeage tous Nuisibles
- Ramonage
- Dégraissage de Hotte
- + Autres services

Tél: 04 69 29 23 15 Port: 06 88 47 36 03 Email: contact.prodmulti@gmail.com

Découvrez nos services + sur: www.prodmulti.com

• La Truite des Veuzes et d'Oron

Une association intercommunale

- **Plus de 300 adhérents**, auxquels s'ajoutent de nombreux pêcheurs issus des communes et départements limitrophes ;
- **60 km de rivières et ruisseaux** sur 5 communes de la Valloire (Manthes, Moras, Epinouze, Lapeyrouse-Mornay et St Sorlin en Valloire) ;
- **Un effort conséquent de repeuplement** en alevins de truite fario introduits dans les Orons, le canal SNCF, les Veuzes, les Collières, le Dolure et leurs nombreux biefs, afin de compenser le déficit de la reproduction naturelle ;
- **Plus de 1000 heures annuelles de bénévolat** au service de la protection et de la mise en valeur des rivières de la Valloire.

Des missions en lien avec la protection de l'environnement et au service du développement durable de la Valloire

- lutter contre les pollutions et la dégradation du milieu naturel ;
- représenter les pêcheurs et participer activement à la protection des milieux aquatiques, en apportant notre connaissance historique et très pointue du terrain ;
- œuvrer toujours et encore pour une gestion à long terme de la ressource en eau et des rivières
- effectuer toute intervention de mise en valeur piscicole (repeuplement, aménagements divers, nettoyage de berges,...)
- promouvoir la pêche et la gestion des ressources piscicoles.

L'année 2020 en bref

Les années se suivent...et malheureusement se ressemblent : 2020 aura ainsi été la quatrième année de sécheresse consécutive pour nos rivières et pour

la nappe phréatique de Bièvre Valloire ; les sources de la grande Veuze à Manthes, qui étaient « bien maigrement » revenues à la vie en fin d'automne, ont à nouveau disparu dès la fin du printemps...

L'épidémie de Covid 2019 n'aura pas non plus épargné notre association et est venue perturber sensiblement tant la pratique de notre activité (avec la suspension de la pêche trois jours seulement après l'ouverture, lors du 1^{er} confinement généralisé) que la vie associative (arrêt temporaire des réunions du Conseil d'administration, des activités associatives habituelles...). Autre impact important : le report d'un an des élections (prévues au départ à l'automne 2020) pour les quelques 4 000 AAPPMA de France.

Heureusement la fin du printemps et l'été ont offert une bouffée d'oxygène aux pêcheurs de truite, avant la fermeture intervenue peu après la mi-septembre. Une saison de pêche bien raccourcie donc, mais qui aura tout de même permis de réaliser de belles prises, pour les plus persévérants...ou les plus chanceux ! A toute chose malheur est bon : gageons que les poissons épargnés en 2020 rempliront les paniers en 2021...

Dates à retenir pour 2021

- ouverture de la pêche à la truite : du samedi 13 mars au matin au dimanche 19 septembre au soir.
- automne 2021 : élection d'un nouveau Conseil d'administration pour l'AAPPMA



La Cabane a fait «Peau Neuve»
Venez nous rendre visite
dans cette nouvelle ambiance !

Chez vous, chez nous ou ailleurs :
Mariage - Anniversaire - Repas d'entreprise, de Famille - Inauguration...
Nous vous accompagnons en toutes circonstances

Suivez nos soirées à thème sur  La Cabane - Contactez-nous au : 07 88 89 90 24



• Valloire Loisirs

Une association intercommunale
au service de l'animation locale

PERMANENCE D'ACCUEIL :

1, rue de la mairie à EPINOUCHE

au 1^{er} étage du bâtiment de la Mairie (ascenseur),
l'atelier Poterie est au 2^e étage (ascenseur).

Tél : 04 75 31 76 83

mail : assoc.valloireloisirs@orange.fr - **site :** valloire-loisirs.fr

ACCUEIL :

lundi et mardi, vendredi : 9H-12H, 14H-17H
jeudi : 14H-17H

ESPACE DE VIE SOCIALE : Activités, spectacles :
Rachel PESSEAS, permanente :

ACCUEIL DE LOISIRS : Véronique BOUTEILLON,
directrice : 06 74 26 64 47

COMPOSITION DU BUREAU : Présidente : Hélène
THINON, Vice Présidente : Delphine RIGOUY,
Trésorier : Bernard CLAIN, Trésorier Adjoint : André
GUIDONI, Secrétaire: Marie Noëlle COLOMBET,
Secrétaire Adjointe : Annie BEGOT

• **DES PROPOSITIONS pour tous les âges**

prises en oeuvre par Rachel, Véronique, Magali, les animateurs du centre de loisirs, les techniciens d'activités, les administrateurs bénévoles avec le soutien financier du SIVU de la Valloire pour le développement socioculturel (6 communes), de la CAF et de la CCPDA.

• **UN ACCUEIL DE LOISIRS intercommunal** à partir de 3 ans, le mercredi et durant les vacances scolaires de 7H30 à 18H, dirigé par Véronique BOUTEILLON, propositions adaptées selon les âges

• **UN ACCOMPAGNEMENT pour vos Démarches CAF** (Rachel) Permanences à LAPEYROUSE MORNAY (mairie) le jeudi de 9H à 12H (sauf vacances scolaires)

• **DES STAGES à la journée ou 1/2 journée**
MOSAÏQUE avec Claudie MORVAN : Atelier le samedi,
ARTS PLASTIQUES avec Isabelle LAI

• **DES TEMPS DE RENCONTRES ENTRE PARENTS**
. « CAFE PARENTS » le lundi matin de 8H30 à 11H à ST SORLIN (salle à côté de la bibliothèque) avec Magali pour se rencontrer entre parents, échanger - OUVERT à TOUS - pas d'inscription
. Atelier de Parents pour échanger et s'entraider (une fois tous les 2 mois au siège de l'association)

• **DES ATELIERS PARENTS/ENFANTS**
le samedi matin : poterie avec Cécile ; un vendredi par mois : cuisine Parents/Enfants avec Magali de 16H30 à 19H30 suivi d'une dégustation (sur inscription)

• **PROJETS SALONS/EXPOSITIONS**
34^{ème} SALON DES JEUNES en mai à Saint Sorlin,
40^{ème} SALON de PEINTURE en juin à Lens Lestang




Isolation Thermique par l'extérieur
Ajustement Qualité R2E


EURO FACADE

Père et fils depuis 1985

Spécialiste du plâtrage
Supports neufs, anciens et ossature bois
Joints de pierre
Finitions personnalisées

22 Impasse du Santiana - 26210 Lapeyrouse Mornay
06 78 30 12 31 euro.facade@hotmail.fr
www.euro-facade-isere.fr  Eurofacadeisere

26 LENS-LESTANG


CLAIR & NET

NETTOYAGE PARTICULIERS / PROFESSIONNELS

Vitres, Vérandas, Collectivité, Terrasse, Mur de clôture, Locaux, Partie commune, Décapage de sols, Etc.....

06-24-49-09-51

Dévis rapide et gratuit

clair-net@vfr.fr



• Club Sportif Lapeyrouisien



Ami(e)s du Club Lapeyrouisien, bonjour !

Comme vous le savez tous, la vie associative est devenue très compliquée à cause de la crise sanitaire que nous traversons actuellement tant au niveau sportif que financier,

Cette situation nous a contraint à annuler plusieurs manifestations qui contribuent à la bonne santé financière du club (loto, matinée, etc...), malgré tout le Club continue de rester positif grâce notamment aux partenaires (panneaux publicitaires présents au stade Marcel Cros) et la bonne dynamique du bureau. Une corvée de nettoyage, désinfection des vestiaires des joueurs et arbitre et travaux de peinture dans la buvette assurés par les membres du bureau et les joueurs a été effectuée au mois d'août.

Pour le sportif, **Kévin Poulain** vous en parle :

« Après une saison 2019-2020 tronquée par la crise sanitaire qui a mis fin aux championnats amateurs début mars, la nouvelle saison était très attendue par tous les amoureux du ballon rond.

Ayant bénéficié de l'application du coefficient lors du dernier exercice, notre équipe 1 joue cette saison 2020-2021 en D4. Notre équipe 2 est toujours présente en D5.

Avec un effectif de 36 licenciés, nous restons encore dans une bonne moyenne même si l'inscription de nouveaux membres ne serait pas de refus pour compléter les éventuelles absences.

Nous avons repris le chemin des entraînements

le 31 juillet avec les traditionnels footings et 1er contact avec le ballon. Les Morelles, la Madone et quelques matchs amicaux ont rythmés le mois d'août avant notre 1er tour de coupe de France qui s'est achevé sur une lourde défaite face à Villevocrance.

Le début de championnat de nos 2 équipes a été très difficile malgré quelques bons passages durant les matchs mais nous a aussi montré que l'on peut faire bien mieux en étant solidaire et concentré durant 90 min.

La 2^{ème} vague du Covid a stoppé le déroulement de la suite de la saison et à ce jour on attend toujours la date de reprise des entraînements puis des championnats afin de refouler la pelouse du stade et de nouveau partager des moments de convivialité avec nos supporters et habitants du village. »

Passez tous de bonnes fêtes et surtout prenez soin de vos proches. Poupou

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Nous tenons à remercier tous les partenaires du Club Sportif Lapeyrouisien grâce à leurs panneaux publicitaires, la mairie et toutes les personnes qui gravitent autour du Club (supporters, bénévoles, joueurs etc...) qui contribuent à sa pérennité et tout particulièrement **Célia BLONDON** « Elevage des Massonnières à Sonnay- coaching équestre et personnel-Préparation mentale et physique du cavalier et du cheval, toutes disciplines » qui nous a offert un jeu de maillot.

En ce qui concerne les manifestations à venir, nous sommes dans l'attente des nouvelles mesures de nos instances, nous vous informerons des dates à venir.

Pour toutes questions relatives au Club ou si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, vous pouvez contacter le Président Marius Girard au : 04 75 31 12 77 ou 06 62 80 48 37.

Dans l'attente d'une reprise des manifestations et des rencontres sportives où l'on vous attend nombreux et nombreuse, le Club Sportif Lapeyrouisien vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'années avec votre famille et amis.



• Pédalons pour eux

« Le coup de pédale solidaire » Rappelez-vous, nous nous sommes donnés comme mission d'aider les associations à but non lucratives ou structures qui contribuent au bien-être des enfants malades, mais aussi de fédérer, de promouvoir la pratique du vélo pour tous, et valoriser les bienfaits du vélo sur notre santé et pour la planète.

Et c'est chose faite ! Malgré une année 2020 chamboulée, des événements annulés, des projets reportés, nous sommes néanmoins parvenus à mener à bien notre mission.

Des sorties cyclobalades pour les adhérents, un mini road trip à vélo de 250km de Genève à Lyon et une randonnée cyclotourisme qui a réussi à réunir plus de 100 participants pour un premier coup d'essai ! Une belle journée sportive et solidaire pour les enfants malades.

Suite à cette crise sanitaire qui a perturbé nos projets tout au long de cette année, nous avons décidé de reconduire notre soutien en 2021 à l'association Lucioles qui aide à améliorer le quotidien des enfants gravement malades hospitalisés.

Et c'est parce que nous gardons l'espoir et rêvons déjà aux jours meilleurs, que nous sommes dans la préparation de nos projets 2021. Des sorties encore plus plaisantes pour les adhérents, notre randonnée cyclotourisme avec un parcours spécial VTT, un parcours spécial vélo route mais aussi un parcours famille, amateur et plein d'autres surprises. Un road trip de 650km le long de la côte atlantique (du 17 au 28 juin),

une colo vélo pour les enfants (Juillet) et une journée Nerf Party.

Alors si en 2021 on pédalait ensemble ?

Bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous l'année prochaine !

Association Pédalons pour eux
335 route de la Ranche
26210 Lapeyrouse Mornay
association.pedalonspoureux@gmail.com
Présidente : GOLIC Sophie :06 17 47 97 97
www.associationpedalon.wixsite.com/
pedalonspoureux
www.facebook.com/pedalonspoureux



CHEVAL
TRAVAUX PUBLICS

04 75 72 12 00
www.cheval-travaux-publics.fr

terrassament



routes



réseaux
humides



